Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Soziologie = Revue suisse de sociologie = Swiss journal of sociology

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Soziologie

Band: 22 (1996)

Heft: 3

Buchbesprechung: Buchbesprechungen = Recensions critiques = Book reviews

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BUCHBESPRECHUNGEN / RECENSIONS CRITIQUES BOOK REVIEWS

Die Auswahl der Bücher zur Rezension behalten sich die Redaktion und die beiden für diese Rubrik Verantwortlichen vor. Unverlangt eingesandte Buchbesprechungen werden nicht veröffentlicht.

Le choix des livres qui font l'objet d'une recension critique est effectué par la rédaction et par les deux responsables de cette rubrique. Les recensions non sollicitées ne sont pas publiées.

Books to be reviewed are selected by the Editor and the two Book Review Editors. Unsolicited reviews are not published.

Beat Fux, *Der familienpolitische Diskurs. Eine theoretische und empirische Untersuchung über das Zusammenwirken und den Wandel von Familienpolitik, Fertilität und Familie*, Duncker & Humblot, Berlin 1994, 410 Seiten, SFr. 128.—

Diese Studie stellt die langfristige Fertilitätsentwicklung und insbesondere den „zweiten Geburtenrückgang" in einen umfassenden gesellschaftstheoretischen Kontext. Das Buch von Beat Fux bietet ein ausgezeichnetes Beispiel für eine geglückte Verknüpfung von demographischen, familiensoziologischen und gesellschaftstheoretischen Ansätzen. Innovativ ist insbesonders die Einbettung der Geburten- und Familienentwicklung in den Rahmen familienpolitischer Diskurse. Das Zusammenwirken von familialem Wandel, Fertilität und Familienpolitik wird diskurstheoretisch als Prozess der Abfolge, Durchsetzung und Konsolidierung familialer Leitvorstellungen rekonstruiert und am Beispiel der schweizerischen Fertilitätsentwicklung illustriert. Damit gelingt es, den komplexen Wandel der oft getrennt untersuchten Handlungsbereiche Familienpolitik, Fertilität und Familie systematisch zu verknüpfen und mit gesellschaftstheoretischen Erklärungen in Verbindung zu bringen.

In den ersten fünf Kapiteln (A–D) werden einerseits gesellschaftliche Theorien (Struktur-Kultur-Paradigma, handlungstheoretische Ansätze) vorgestellt und diskutiert. Andererseits werden familiensoziologische und sozio-demographische Theorien (und ihre Entwicklung) kritisch durchleuchtet. Dadurch bietet die Studie etwa für Studierende einen guten Überblick über sozio-demographische Theorien (namentlich Theorien des Geburtenrückgangs). In einigen dieser Eingangskapitel wären Kürzungen möglicherweise sinnvoll gewesen. So wird nicht ganz klar, inwiefern das Struktur-Kultur-Paradigma tatsächlich für die später zu erklärenden sozio-demographischen Tatbestände nutzbar ist.

Für Personen, die mit den bestehenden familiensoziologischen und demographischen Theorien vertraut sind, sind die nachfolgenden Kapitel (E und F) aufschlussreicher. Hier wird der Zusammenhang von Familie, Fertilität und Familienpolitik diskutiert, und es wird eine soziologische Theorie des familienpolitischen Diskurses vorgestellt. Nicht nur werden neue, innovative Ideen zur Phasenentwicklung familialer Lebensformen und generativer Handlungsmuster oder zum Kräfteverhältnis verschiedener familialer Leitvorstellungen und anderes mehr eingeführt, sondern gleichzeitig werden empirisch überprüfbare Forschungshypothesen zur langfristigen Geburtenentwicklung ausgearbeitet, ein Beispiel für eine geglückte Verbindung von allgemeinen gesellschaftstheoretischen Aussagen mit empirisch überprüfbaren Hypothesen.

Die nachfolgenden Kapitel (G und H) dienen der Überprüfung der vorgängig ausgearbeiteten Hypothesen.

Zum einen wird die neuere Fertilitätsentwicklung (1960–1980) der verschiedenen Kantone bzw. Bezirke unter Berücksichtigung struktureller und kultureller Determinanten verglichen. Deutlich wird, dass im kontextuellen Vergleich die Determinanten des Fertilitätsniveaus und des Geburtenrückgangs keineswegs identisch sind. Während das Fertilitätsniveau wesentlich von kulturellen Faktoren (konfessionelle Gliederung u. a.) bestimmt wird, überlagern bezüglich des Geburtenrückgangs die strukturellen Faktoren die kulturellen Determinanten. Zudem werden bedeutende Tempo-Effekte nachgewiesen. Dies erlaubt es Beat Fux, den Verlauf des jüngeren Geburtenrückgangs mittels eines Phasenmodells zu beschreiben.

Zum anderen wird die langfristige Entwicklung der Fertilität der Schweiz (1900–1987) im Detail untersucht. Dabei wird die von Norman B. Ryder entwikkelte Methode der Dekomposition der Fertilitätsentwicklung (namentlich die Unterscheidung von Quantum- und Tempo-Effekten) erstmals auf schweizerische Verhältnisse übertragen. In dieser Hinsicht leistet die Studie von Fux auch zur statistisch ausgerichteten Demographie der Schweiz einen bedeutsamen Beitrag. Neben der deskriptiven Erörterung der einzelnen Fertilitätskomponenten werden inferenzstatistische Modelle entwickelt, um den differentiellen Determinanten von Tempo-Schwankungen und Quantum-Veränderungen des generativen Handelns auf die Spur zu kommen. Forschungsleitend ist die Hypothese, dass die langfristige Fertilitätsentwicklung nicht einen linear fortschreitenden Prozess darstellt, sondern sich als Abfolge von normalen Teilprozessen und spannungsreichen Übergangsphasen rekonstruieren lässt. So lassen sich bedeutsame Einflussfaktoren von Rhythmus-Schwankungen festhalten, z. B. Krisenereignisse, familien- und wirtschaftspolitisches Steuerungsverhalten des Staates, Modernisierungsschübe. Auch die normativen Veränderungen (Wertwandel) seit den späten 60er Jahren schlagen sich in starken Tempo-Schwankungen nieder. Die Dekomposition der Fertilität nach Parität bestätigt zudem, dass es sich beim Geburtenrückgang weniger um eine allgemeine Beschränkung der Kinderzahl, als vielmehr um einen überproportionalen Rückgang des Anteils kinderreicher Familien handelt.

Das letzte Kapitel (I) setzt den Schwerpunkt auf die Geschichte und die Wirkungsweise der Familienpolitik in der Schweiz. Damit wird – nach der Detailanalyse der demographischen Daten – erneut ein Bogen zu den diskurstheoretischen und familiensoziologischen Fragestellungen der ersten Kapitel geschlagen. Neben der langfristigen Entwicklung der gesamtschweizerischen Familienpolitik wird am Beispiel der Nordwestschweiz auch die kantonale Ebene berücksichtigt (was angesichts der bis heute weitgehend föderalistischen Gestaltung von familienpolitischen Massnahmen sicherlich sinnvoll ist). Die Analyse stützt zum einen die vorgestellten diskurstheoretischen Thesen (etwa zur Kontraktion dreier familienpolitisch relevanter Denkstile). Zum anderen kann der Trend zur Erhöhung des familienpolitischen Steuerungsniveaus während der Nachkriegsphase empirisch validiert werden. Gleichzeitig wird nachgewiesen, dass sich innerhalb der Schweiz bedeutende Divergenzen in der Konfiguration familienpolitischer Denkstile (z. B. Familialismus versus Etatismus) ausmachen lassen.

Insgesamt ein sehr gutes Buch, das gerade durch seine theoretische und empirische Verknüpfung demographischer und soziologischer Aspekte besticht.

Prof. Dr. François Höpflinger
Soziologisches Institut
Universität Zürich

Niklas Luhmann, *Die Kunst der Gesellschaft*, Suhrkamp, Frankfurt/M. 1995, 517 Seiten.

In der langen Reihe von gesellschaftlichen Subsystemen, die einer systemtheoretischen Analyse unterzogen worden sind, hat nun auch das System der Kunst seinen Platz gefunden. Niklas Luhmanns ehrgeiziges Unterfangen einer universalen Gesellschaftstheorie kann ihrem Anspruch nur dadurch gerecht werden, daß sie so unterschiedliche Systeme wie z. B. Recht, Wissenschaft, Liebe und Kunst mit Hilfe einer allgemeinen Theorie sozialer Systeme beschreibt. Deshalb merkt der Autor auch gleich zu Beginn von „Die Kunst der Gesellschaft" an, daß nicht eine besondere Vorliebe für Kunst Anlaß dieses Werkes sei, sondern vielmehr die Bestätigung und Weiterentwicklung einer systemtheoretisch fundierten Gesellschaftstheorie. Die Stärke der Systemtheorie liegt darin, daß sie unterschiedlichste soziale Systeme vergleichbar macht und gleichzeitig die jeweilige Spezifizität zu bewahren sucht: so könnte das Programm des Luhmannschen Theorieprojekts zusammengefasst werden.

Eine systemtheoretische Soziologie der Kunst unterscheidet sich deutlich von traditionelleren Versionen kunstsoziologischen Denkens: Ausgehend von der Annahme funktionaler Differenzierung verliert die Zurechnung von Kunstwerken und Stilen auf Klassen- und Schichtenlagen ihr theoretisches Fundament. Ebenso wird ein psychologistisch-individualistischer Zugang über einzelne Künstlerpersönlichkeiten oder die zuweilen modische Inbezugsetzung von sexueller oder ethnischer Identität mit Kunstformen bereits grundbegrifflich ausgeschlossen. In den historischen Ausführungen zur Evolution des Kunstsystems zeichnet Luhmann dagegen dessen Loslösung sowohl von stratifikatorischen Differenzen wie auch von anderen Funktionssystemen, insbesondere der Religion, nach. Dadurch, daß das Kunstsystem als funktional differenziertes, autopoietisch geschlossenes System konzipiert wird, erhält es einen Grad an Autonomie, der für traditionellere soziologische Ansätze undenkbar ist. Dies erlaubt es Luhmann, an die seit der Romantik vom Kunstsystem reklamierte Autonomie anzuschließen und diese in eine Analyse des Funktionierens selbstreferentieller Systeme zu überführen. Am (vorläufigen?) Ende der Ausdifferenzierung des Kunstsystems findet sich ein System, das selbstreferentiell operiert und nur noch ein Mindestmaß an fremdreferentiellen Bezügen erfordert. Deshalb interessiert sich Luhmanns Soziologie der Kunst nur wenig für Beziehungen (strukturelle Kopplungen) zu anderen Funktionssystemen. Diese tauchen in erster Linie in den evolutionsgeschichtlichen Abschnitten auf, treten aber angesichts der erfolgreichen Autopoiesis des modernen Kunstsystems zurück.

An der Verselbständigung des Ornamentes – die Form der Rekursion *par excellence* – zeigt Luhmann in Anschluß an die kunsthistorischen Arbeiten von Ernst H. Gombrich die operative Schließung des Kunststystems auf. Die Selbstreferentialität des Kunstsystems zeigt sich (und *vice versa*) am einzelnen Kunstwerk, das die basale Kommunikationsform des Kunstsystems darstellt. Mit der Insistenz auf operative Geschlossenheit des Kunstsystems wird ein Durchgriff auf die Ebene einzelner Kunstwerke möglich und erforderlich, der diese nicht als Verarbeitungsformen außerkünstlerischer Wirklichkeit ansieht, sondern vielmehr ihr inneres „formales" Funktionieren zu erklären versucht. Eine der Stärken dieses Buches – und, wie sich zeigen wird, zugleich seine Schwäche – besteht darin, nicht nur eine Theorie der Ausdifferenzierung des Kunstsystems, sondern auch eine systemtheoretische Konzeption des Kunstwerks vorgelegt zu haben. Theorietechnisch führt dies dazu, daß die Theorie des Kunstsystems von den Kunstwerken her aufgebaut wird – und nicht etwa zuerst der institutionelle Rahmen (Museen, Galeri-

en, Künstler etc.) von Kunst analysiert wird. Mehr noch, der letzte Bereich, das organisatorische Substrat des Kunstsystems, bleibt merkwürdig unterbelichtet.

Luhmanns Interesse gilt vornehmlich der besonderen Leistung des Kunstwerks, die darin besteht, im psychischen System konstituierte Wahrnehmungen für Kommunikation verfügbar (nicht aber repräsentierbar!) zu machen. Um die Eigenart von Kommunikation durch Kunstwerke beschreiben zu können, klärt Luhmann zunächst das Verhältnis von Wahrnehmung und Kommunikation. Kunstwerke werden bestimmt als ein spezifischer Gebrauch von wahrnehmbaren Formen (im Spencer Brownschen Sinne einer Unterscheidung mit einer markierten und einer unmarkierten Seite), der einen zirkulären Verweisungszusammenhang generiert. Nach dem Treffen einer ersten kontingenten Unterscheidung (sei es ein Pinselstrich oder ein erster Satz in einem Roman) schließen sich weitere Unterscheidungen an, beziehen sich auf die bisher getroffenen Unterscheidungen, bis sie sich in ein geschlossenes, sich gegenseitig determinierendes Ensemble verwandeln. Im Prozeß der Selbstbestimmung der Formen des Kunstwerkes setzt sich gegen die anfängliche Kontingenz die Notwendigkeit stimmiger Anschlüsse durch. Ein zunehmend engeres Geflecht von Unterscheidungen beschränkt den Spielraum für neue Unterscheidungen. Dies führt zum Ausschluß von Unkontrollierbarkeit, da ein Kunstwerk sich so lange auf sich bezieht, „bis *alle* Unbestimmtheiten getilgt sind" (192; Herv. US). Der Anspruch auf Kontrollierbarkeit tradiert einen Kunstbegriff, welcher die Heterogenität und den Bedeutungsexzess des einzelnen Werkes nicht zu denken vermag.

Kein anderes Fundament garantiert die Einheit des Kunstwerkes als diese innere Zirkularität des werkspezifischen Unterscheidungsgebrauchs. Das Kunstwerk funktioniert als ein sich selbst beobachtendes Arrangement, das nur eines ausschließt: Die Beobachtung seiner eigenen Einheit. Somit versucht auch das Kunstsystem eine Paradoxie zu lösen, welche in Luhmanns Werk geradezu die Position einer transzendentalen Bedingung von Beobachtbarkeit einnimmt: Wie kann mit der Paradoxie, daß jede Beobachtung durch ihr Sichtbarmachen etwas anderes unsichtbar macht, umgegangen werden? Auf der Ebene dieses „vorbereitenden Begriffspiels" der Beobachtungstheorie (105) macht Kunst nichts anderes als andere Sozialsysteme: Sie versucht diese Grundparadoxie zu entfalten. Während jedoch in anderen Systemen übergreifende Programme die Rolle der Entparadoxierung übernehmen, werden hier einzelne Kunstwerke zu kleinen Entparadoxierungsmaschinen; eine system-/formtheoretische Analyse muß versuchen, unterschiedlichen künstlerischen Beobachtungsweisen nachzugehen. Spezifisch für die Kunst erweist sich, daß diese – da weniger seriös (138)! – zur sozialen Übungsstätte von Beobachtung zweiter Ordnung wird und exemplarisch die Unsichtbarkeit der Welt nachahmt.

Der Code des Kunstsystems mit den beiden Werten stimmig/unstimmig schließt an diese Bestimmung des Kunstwerkes an. Zur Herausbildung dieser Codierung bedurfte es einer komplizierten Evolutionsgeschichte, welche zunächst die figurative Unterscheidung von schön/häßlich verwendet hat. Stimmigkeit bezeichnet den erfolgreichen Anschluß von passenden Formen in einem Kunstwerk. Der Code reguliert die Verwendung des kunstspezifischen Mediums, welches die Bildung bestimmter Formen erlaubt. Luhmann stellt dieses Begriffspaar gegen die Denkgewohnheiten des Kunstsystems, indem die Opposition von Form und Inhalt aufgesprengt und der Medienbegriff entmaterialisiert wird. Ein Medium, das der Heterogenität aller Kunstgattungen gerecht werden will, kann nicht anhand materialer Eigenschaften bestimmt werden, sondern muß abstrakter angelegt werden. In diesem Sinne versteht Luhmann das Medium

der Kunst als die Möglichkeiten passender Verwendung von Formen, die sich untereinander bestimmen.

Die Orientierung von Kommunikationen des Kunstsystems am binären Code von stimmig/unstimmig im Medium der Formkombination gibt auch Hinweise auf die gesellschaftliche Funktion von Kunst. Hier gelingt Luhmann eine originelle, wenn auch problematische Funktionsbestimmung. Weit entfernt von traditionellen funktionalistischen Theorien, läßt die Vielfalt autopoietischer Systeme keine integrierende Totalität mehr zu, welche jedem System seine Funktion zuschreibt. Vielmehr entdeckt (besser vielleicht: konstruiert) das Kunstsystem nachträglich seine Funktion, welche dann freilich die weitere Evolution des Systems als „Attraktor" unterstützt. Die Funktion von Kunst besteht im „Nachweis von Ordnungszwängen im Bereich des Möglichen" (238). Da Kunst Realität in eine wirkliche und eine imaginäre aufspaltet, vermag sie zu zeigen, daß selbst im Raum des Imaginären, der weitaus weniger Einschränkungen unterliegt als die „reale" Realität, Ordnung möglich ist. Das einzelne Kunstwerk führt exemplarisch vor, wie aus Chaos Ordnung wird. Keine subversive oder utopische Funktion zeichnet Kunst aus, sondern vielmehr führt sie vor, was ohnehin der Fall ist. Obwohl Luhmann mit dieser Funktionsbestimmung sich von „kritischen" Theorien deutlich unterscheidet, behält Kunst auch in der Systemtheorie eine Art Sonderstellung bei: „Die Kunst läßt insofern die ‚Wahrheit' der Gesellschaft erscheinen ..." (494). Da Kunst jedem außerkünstlerischen Realitätstest enthoben ist, kann sie sich ganz auf das Aufzeigen der Emergenz von Ordnung spezialisieren.

Es scheint, als ob das Kunstsystem die Aufgabe übernommen hätte, Luhmanns systemtheoretisches Verständnis von Gesellschaft zu exemplifizieren. Denn Kunstwerke lösen – unter erschwerten Bedingungen, da sie nicht über äußere Zwecke verfügen – jene Probleme, welche die von der Systemtheorie beobachtete Gesellschaft ebenfalls zu lösen hat: Wie kann Ordnung geschaffen werden, wenn keine letzten gemeinsamen Grundlagen (weder vernunftrechtliche Kategorien, noch vertragstheoretischer Konsensus, noch ein ewiger Wertehimmel etc.) bestehen? Während andere Funktionssysteme über auf sie zugeschnittene spezifische Medien, Codes und Funktionen verfügen, übernimmt im Kunstsystem die allgemeine systemtheoretische Begrifflichkeit gleichsam die Aufgabe, die Spezifik des Kunstsystems zu beschreiben: Das Medium bezeichnet das Möglichkeitsfeld von Formkombinationen, der Code dient als Kriterium über die Stimmigkeit von Anschlüssen und die Funktion liegt im Aufweis der Emergenz von Ordnung. All dies sind generelle, nicht subsystemspezifische Probleme, mit denen sich die Systemtheorie beschäftigt. Damit einher geht – neben der unbestrittenen Brillanz der Anwendung der Beobachtungs- und Formtheorie – ein Verlust an – auf das Kunstwerk und das Kunstsystem zugeschnittener – Spezifik. Angezeigt wird dies durch zahlreiche Formulierungen wie z. B. diese: „die Besonderheit der modernen Gesellschaft und mit ihr: die Besonderheit der modernen Kunst" (152).

Der Luhmannsche Entwurf einer Kunstsoziologie bevorzugt, obwohl er weder eine ästhetische noch eine normative Theorie der Kunst sein will, ganz bestimmte Kunstformen. Das Spiel etwa um latente Motivlagen in Richardsons „Pamela" oder die feinen Verästelungen selbstreflexiver Verspiegelungen in Werken der Deutschen Romantik übernehmen eine paradigmatische Rolle, da sie Selbstreferentialiät und die Emergenz komplexer Ordnungen meisterhaft vorzuführen in der Lage sind. Nicht zufällig zeigt sich Luhmann unzufrieden mit minimalistischen Stilrichtungen der Gegenwartskunst, welche die durch Selbstreferentialität möglich gewordene Komplexität zu unterbieten drohen. Auch andere Kunstkonzeptionen, die von den systemtheoretischen Idealvor-

stellungen abweichen, sind nur schwer integrierbar: So etwa die „postmoderne Kunst", welche eklektisch auf den Traditionsschatz des Kunstsystems zurückgreift. An ihr läßt sich zwar noch immer die Selbstreferentialität des Kunstsystems aufzeigen, weniger aber die Orientierung am Code von stimmig/unstimmig, da sie gerade den Eindruck eines geschlossenen Ganzen vermeiden will. Kunstformen, welche sich nicht mehr auf das Paradigma des Einzelwerkes reduzieren lassen, sind ebenfalls nur noch mit Schwierigkeiten beschreibbar: Cyberart etwa, auf die Luhmann in einem kurzen Abschnitt etwas hilflos eingeht, lasse offen, ob auf sie das kunstspezifische Kriterium der „überzeugende[n] Formenkombination" (244) noch zutreffend sei.

Nicht nur spezifische Bereiche der Kunst werden marginalisiert, sondern der ganze Bereich der „Massenkultur" ist aus dem Kunstsystem ausgeschlossen. Unhinterfragt schreibt die Systemtheorie die traditionelle Trennung von hoher und niederer Kultur fort. Eine derart mühelose Tradierung „alteuropäischer" Unterscheidungen entspringt den Zwängen des Luhmannschen Begriffssystems. Die dazu nötige Auschlußfunktion wird in erster Linie vom Code übernommen, welcher den Horizont des Kunstsystems aufspannt. Denn „triviale" Fiktionen orientieren sich nicht in erster Linie am Kriterium ihrer (Un-)Stimmigkeit. Und hier wird wieder deutlich, daß die Entscheidung für den Code von stimmig/unstimmig historisch und normativ aufgeladen ist, denn dieser Code bevorzugt ein spezifisches Modell von Kunst.

Neben den Problemen, die mit der impliziten grundbegrifflichen Inanspruchnahme eines historischen Kunstmodells einhergehen, treten Schwierigkeiten bei der Konzeption des Zusammenhangs einzelner Kunstwerke auf. Die Annahme einer selbstreferentiellen Geschlossenheit des einzelnen Werkes zwingt Luhmann zu einer Veränderung in seiner Grundkonzeption von Funktionssystemen. Während ansonsten Programme über die Anwendung eines Codes entscheiden, wird hier jedes Kunstwerk zu seinem eigenen Programm. Mehr noch, nicht nur der Programmbegriff kollabiert im einzelnen Kunstwerk, auch die Selbstbeschreibung wird – zumindest seit der Avantgarde – zunehmend identisch mit dem Kunstwerk selbst. Dadurch entfallen aber Begriffe, welche die Beziehungen zwischen einzelnen Kunstwerken erläutern könnten. Der werkzentrierte Aufbau der Luhmannschen Theorie des Kunstsystems erweist sich spätestens dann als Hindernis, wenn es gilt, werkübergeordnete Strukturen zu konstruieren – insbesondere, wenn sie die Integrität des Einzelwerkes gefährden könnten. Zwar führt Luhmann den Stilbegriff als „Programm für die Programmierung von Kunst" (377) ein; er nimmt jedoch dessen Bedeutung sogleich wieder zurück, da im Kunstsystem „Zwischenebenen wie Regeln oder Stilvorstellungen [...] weitgehend entbehrlich sind" (306). Dieser Feststellung entsprechen die im Vergleich zum elaborierten Begriff des Kunstwerks mageren Ausführungen über das Funktionieren einer nur „lockeren Intertextualität" (348) im Kunstsystem. Bei derartigen Einschätzungen zeigt sich, daß Luhmanns ästhetische Position der werkzentrierten Auffassung des „New Criticism" recht nahe kommt. Neuere Entwicklungen der poststrukturalistischen Kunst- und Literaturtheorie, die gerade das heterogene und konflikgeladene Zusammentreffen verschiedener Stile und Diskurse im einzelnen Werk betonen und so den Werkbegriff in Frage stellen, werden trotz gelegentlicher folgenloser „Flirts" mit dem Dekonstruktivismus aber weitgehend ignoriert.

Urs Stäheli
Fakultät für Soziologie
Universität Bielefeld, D;
Centre for Theoretical Studies
University of Essex, UK

Günther Ortmann, *Formen der Produktion. Organisation und Rekursivität.* Westdeutscher Verlag, Opladen 1995, 461 Seiten, SFr 65.—

Wer von einem 461 Seiten dicken und 65 Franken teuren Buch eine thematisch stringente und formal „ordentliche" Abhandlung erwartet, dem ist vom Kauf der hier zu besprechenden Publikation abzuraten. Hingegen: Wer etwas Rätselhaftigkeit nicht scheut, wer inhaltlich an Theorie der modernen Industrieorganisation interessiert ist und zudem Freude an wissenschaftlicher Polemik mitbringt, dem kann ich die *Lektüre* von Ortmanns Buch nur ans Herz legen. Ich selbst jedenfalls war vom Thema, von der Herangehensweise und vom Duktus des Autors fasziniert, mir hat die Detektivarbeit an seinen Diskussionsfragmenten (so wären die Beiträge am ehesten zu nennen) Freude gemacht und Gewinn eingetragen. Der Autor hat acht bereits publizierte und acht seiner noch unveröffentlichten Texte zusammengestellt und mit einer Einführung versehen. Inhaltlich und formal wurde auf einen Abgleich und eine Abstimmung der einzelnen Beiträge untereinander offenbar völlig verzichtet. Die angesichts dieser Textsammlung auftauchenden Fragen nach innerem und äußerem Zusammenhang der Arbeiten, auch nach Anlass und Intention einer Publikation als Buch, lässt Ortmann leider auch in seiner „Einführung" unbeantwortet: „Statt nun aber die etwas verzweigten Gedanken-Gänge dieses Bandes zu resümieren und zu systematisieren, erzähle ich lieber meinerseits drei Geschichten [...]" (13). Ohne dass ich die Nachlässigkeit des Autors hinsichtlich der Synthesearbeit hier nun beheben könnte oder auch nur wollte, möchte ich doch jene Kernelemente herausstellen, die zum einen so etwas wie einen „roten Faden" bilden und zum anderen Chancen auf weiterführende und schlüssigere Diskussionen eröffnen.

Zuvor sei jedoch noch angemerkt, dass der Titel des Buches, „Formen der Produktion", etwas irreführend ist. Der Begriff „Form" wird ja bereits seit einigen Jahren in verschiedenen Beobachtungs- und Kognitionstheorien ausgiebig diskutiert, und aus diesem Kontext heraus kennt man eine für Ortmanns Thema einschlägige Abhandlung, „Die Form des Unternehmens" von Dirk Baecker (Frankfurt am Main 1993). Die Form-Diskussion ist dem Autor bekannt, er referiert auf sie an der einzigen Stelle, an der er explizite Überlegungen zur „Form der Produktion" einbringt (S. 341 f.). Doch während der Autor an vielen anderen Stellen gründliches Argumentieren vorführt, begnügt er sich zur Einführung dieses laut Buchtitel zentralen Begriffs mit drei Zeichnungen und drei kurzen Luhmann-Zitaten. Trotz dieser Verweise auf die Formanalyse erfährt man nicht, wovon Ortmann Form unterschieden wissen will: von Materie, von Inhalt, von Medium, von Beobachtung, von Unterscheidung? Und auch „Produktion" wird nirgends explizit unterschieden. Implizit wirken in Ortmanns Argumentationen die Unterscheidungen Produktion/Arbeit und Produktion/Technik leitend. Wäre man an Formen der Produktion interessiert, müsste man fragen: Wieso sollten gerade diese Unterscheidungen formbildend sein für Produktion? Warum nicht etwa (klassisch-ökonomisch) Produktion/Konsum? Oder Produktion/Disposition? Aber diese Diskussion wird vom Autor nicht geführt. Der Titel lenkt vom eigentlichen Anliegen des Buches, das im Folgenden kurz nachgezeichnet werden soll, eher ab.

1. Der Autor beschreibt nicht Formen der Produktion, sondern er *diskutiert Produktionskonzepte*, die für den *industriellen Grossbetrieb* gedacht sind: die (EDV-gestützte) Automatisierung von Produktions- und Arbeitsabläufen, das Konzept der „systemischen Rationalisierung" und schliesslich das Konzept der „lean production". Solche Konzepte und

die Instrumentarien, die sich mit ihnen verbinden, sind für Ortmann allerdings nur *Fälle* eines grundlegenderen Problems, sind für ihn Anlässe, einer theoretischen Frage nachzugehen, die ihn in seiner ganzen bisherigen wissenschaftlichen Laufbahn (siehe seine Einführung, S. 9–14, unter dem Titel „1964–1994") beschäftigt hat, und in der er selbst eine grosse Herausforderung an wissenschaftliche Aussage- und Kritikfähigkeit vermutet: Auf welche Ordnungen, oder besser gesagt: auf welche Ordnungs*weisen* muss man sich in der „Welt der Produktion" (S. 10) einlassen, und welche sollte und kann man vermeiden/verhindern? Die Kenntnisnahme dieses grundsätzlichen *Theorieinteresses* des Autors ist ein erster Schlüssel zu den Fragmenten in „Formen der Produktion". Günther Ortmann sucht als Betriebswirt – und an dieser Suche lassen die Beiträge den Leser/die Leserin teilhaben – nach haltbaren Positionen für einen Ansatz, den man vielleicht als „kritische Ökonomie" bezeichnen könnte. Ortmann selbst hält sich mit einer Benennung der eigenen Position zurück. Gelegentlich spricht er von „mikropolitischer Analyse" (z. B. S. 69); unter diesem Label sind auch seine bisherigen Forschungen bekannt geworden. Aber mir scheint der Ausdruck „Mikropolitik-Analyse" nur noch einen kleinen Ausschnitt von dem zu umfassen, was in „Formen der Produktion" an Forschungsfragen angelegt ist.

2. Der *Zusammenhang* der diversen Beiträge wird vor allem durch die *Form* entschlüsselt, derer Ortmann sich bei dieser Selbstpositionierung typischerweise bedient: Er wählt das Mittel der wissenschaftlichen Polemik. Er sucht nach Haltepunkten einer kritischen Ökonomie, indem er die Unhaltbarkeit der Dogmen zweier anderer Positionen nachzuweisen versucht: die Dogmen der traditionellen Betriebswirtschaft einerseits, die Dogmen der Industriesoziologie andererseits. Besonders bemerkenswert ist, dass Ortmann bei allem ideologischen Kontrast zwischen den beiden Disziplinen auf der dogmatischen Ebene eine fundamentale Gemeinsamkeit ausmacht: den ungebrochenen Glauben an die Wirkungsmacht einer ökonomischen Logik oder Rationalität oder Kausalität, in deren Durchsetzung betriebliche Gegebenheiten lediglich „Friktionen" darstellten (z. B. S. 178). „Ökonomismus" nennt Ortmann diese theoretische Festlegung, von der aus der Produktionsbetrieb selbst nur als „black box" erfasst und mit „rationalistischen Prämissen" überbrückt werden könnte (S. 209, auch S. 180). Ortmann betreibt grossen Argumentationsaufwand, um diesem Ökonomismus zu Leibe zu rücken. Im Versuch einer durchgehenden Lektüre seiner Texte fallen hierbei viele Wiederholungen auf, deren Auftreten zwar verständlich ist, denn schliesslich waren die bereits publizierten Beiträge – dies lassen die Formulierungen erkennen – an jeweils unterschiedliche Publika gerichtet. Für ein Buch wäre jedoch zum Beispiel *eine* Polemik pro kritisiertem Ansatz und dann vielleicht ein Überblicksaufsatz über die Kritiklinien angemessener, zumindest leserfreundlicher gewesen.

3. Wenn jemand gegen solche traditionsreichen Disziplinen wie Betriebswirtschaft und Industriesoziologie angeht, dann kann man vermuten (und sich diese Vermutung an vielen Textstellen auch bestätigen lassen): Da schreibt sich einer nicht nur zwischen zwei, sondern zwischen so ziemlich alle vorhandenen Stühle. Diese Auseinandersetzungen zu verfolgen, ist spannend und informativ (auch in bezug auf die kritisierten Ansätze). Man wird – wie es einem in der betriebsam-braven Soziologie nur noch selten widerfährt – hineingezogen in Debatten um Produktion und Arbeit, um Herrschaft und Folgsamkeit, um Akzeptanz und Kontrolle, um Kritik und Konsens, um Freiheit und Zwang, um Macht und Ohnmacht, um Spiele und Spielregeln, um Entscheidungen und begrenzende Entscheidungskorridore, um die Muster, mit denen sich mo-

derne Industrieorganisationen im „Reich der Notwendigkeit" ein- und auszugrenzen versuchen. Das Buch ist – vielleicht war dies sein Anlass und Strukturprinzip? – Zeugnis einer dreissigjährigen Auseinandersetzung (jedenfalls beginnt es mit „1964, [...]") mit solchen problemgeladenen Fragestellungen.

4. Interessant und spannend, aber auch am rätselhaftesten und nur mühsam zu erschliessen, ist die Aussicht auf die Position einer kritischen Ökonomie, die Ortmann vorschwebt. Diese Position bleibt, oft auch bedingt durch die vielen kritischen Übungen des Autors, vernebelt. Er orientiert sich stark an Michel Crozier und Erhard Friedberg (Macht in Organisationen) einerseits und Anthony Giddens (Handlungsstrukturationstheorie) andererseits. Doch die Verbindungen der verschiedenen Ansätze werden nicht wirklich ausgearbeitet, die Anwendung von Giddens Theorie auf den Gegenstand des Industriebetriebes wirkt (noch?) holzschnittartig. Man hat auch in dieser Beziehung Fragmente vor sich, in denen sich gleichwohl – wie in Reprise und Variation – *wiederkehrende Argumentationsformen* und darin vielleicht doch die *Konturen eines eigenen Ansatzes* erkennen lassen. Das *Werk*, das diesen Ansatz *vorstellt* und als einen einheitlichen rezipierbar werden lässt, will allerdings erst noch geschrieben sein – eine nachhaltige Rezeption der in „Formen der Produktion" zusammengestellten Notizen ist sicherlich nicht zu erwarten.

Soweit erkennbar ist Günther Ortmann auf einen Ansatz aus, der sich von den kritisierten Dogmen (also vor allem vom Ökonomismus) lösen und zugleich ein Mittel bereitstellen soll, die Beharrungen und die Veränderungen in der modernen Produktions- und Arbeitswelt auf eine Art und Weise beschreibbar zu machen, in der eine nicht-ideologische Kritik möglich wird; eine Kritik, die nicht der Schuldzuweisung und primären Interessenvertretung dient, sondern die sich als „Öffnung von Fenstern zu möglichen Welten" (der Produktion, der Arbeit, vgl. S. 226 ff., Giddens zitierend) versteht. „Kontingenz" und „Rekursivität" sind Ortmanns Schlüsselbegriffe, mit denen er gegen Determinismus *und* gegen beliebigkeitshuldigenden Relativismus gleichzeitig angehen will.

„Kontingenz": Die Geschichte der Produktion war und ist immer *auch anders möglich*; „Rekursivität": jede Produktion *schafft sich* durch das, was sie ermöglicht (und was sie an Möglichkeiten verschliesst), eine *eigene* Geschichte, eine eigene Form. Wer dies beobachten will, muss für *Unterschiede* sensibler sein, als es die meisten der gängigen Theoriegebäude ermöglichen. Unterschiede werden durch Handeln erzeugt: in der Form von Arbeit, von Entscheidungen, von Produktion, von Spielen um Ressourcen, von Herrschaft und Folgsamkeit, von Akzeptanz und Widerstand, von Konsens und Kontrolle.

Wer will, mag in den *Ergebnissen* all dieser Bemühungen um Unterschiede stets „das Gleiche" sehen, das, was schon seit Smith oder seit Marx „immer wieder" zu sehen war: Produktionsfortschritt und/oder Ausbeutung. Gegen die intellektuelle Liebe an der Figur von der „Weisheit, die nichts Neues unter der Sonne gelten läßt" (ein Horkheimer/Adorno-Zitat als Motto des letzten Beitrages, „Das Alte und das Neue", S. 393), gegen die Rekursion von Resignation und Langeweile ist wohl kein wissenschaftliches Kraut gewachsen. Ortmann verspricht sich und jenen, die an neuen Hinsichten auf allzu Bekanntes interessiert sind, Spannung genau dadurch, dass die Beobachtung den Spannungen gerecht würde, die in der modernen Industrieorganisation produktiver Arbeit selbst begründet sind, die von ökonomistischen Sichtweisen jedoch einfach nicht gesehen werden können. Wer weniger an „Überblick" und mehr an der Arbeit an einer „neuen Hinsicht" interessiert ist, der wird Ortmanns Abhandlungen – bei

allen erwähnten Lektürebeschwernissen – mit Gewinn lesen können.

Achim Brosziewski
Soziologisches Seminar
Universität St. Gallen

Claire Jobin, *Entre les activités professionnelle et domestique : la discrimination sexuelle*, Lausanne, Editions d'En Bas 1995.

Au tout début de son travail, Claire Jobin se posait deux ensembles de questions : «Qu'est-ce que la discrimination sexuelle, ici et maintenant, en quoi consiste-t-elle ? [...] Qu'est-ce qui permet à cette discrimination de se perpétuer, quels sont les facteurs qui assurent son maintien et sa reproduction ?» (p. 10). Elle définit la discrimination comme «le traitement défavorable d'un groupe social distingué du reste de la société par une caractéristique physique ou culturelle [...] à ce caractère est associée une nature spécifique commune à tous les individus qui le possèdent, censée déterminer leurs comportements, leur manière d'être, leurs besoins, leur personnalité, etc.» (p. 11). Elle nous rappelle que l'oppression des femmes n'est pas nouvelle, mais que ce qui a changé c'est la justification de cette oppression : «Ce qui semble particulier à notre époque, c'est le système de justification mis en place pour légitimer l'oppression. Celle-ci ne s'explique plus par le rôle ou la fonction remplie ou par une causalité extérieure comme Dieu par exemple, mais par la personne même de l'être dominé. C'est sa nature profonde, son essence qui déterminent son état inférieur. Par conséquent, la différence affirmée est irréductible, définitive et impossible à transgresser» (p. 12). Dominants et dominés intériorisent cette idéologie, ce qui donne aux premiers une solide bonne conscience mais gêne les seconds dans l'expression de leur point de vue propre, sans oublier qu'elle «freine l'émergence d'éventuelles protestations et revendications» (p.13). Enfin, cette idéologie permet de masquer ce que la répartition du travail, des biens et de l'autorité a d'inégal et d'autoritaire, à quel point elle est imposée aux plus faibles dans un rapport de domination.

La discrimination est basée sur cette idéologie d'une différence naturelle, essentielle. Pratiquement, le relais de cette idéologie dans la vie quotidienne des femmes, c'est leur association à la sphère domestique; c'est-à-dire que les femmes, toutes les femmes quels que soient leur âge, leurs charges familiales, leur état-civil, leur formation ... sont définies d'abord par la place et les responsabilités dont on les charge a priori dans la sphère privée.

«L'hypothèse générale qui a orienté mon travail est que l'association des femmes à la sphère privée constitue la base de la discrimination sexuelle, c'est-à-dire que la plupart des désavantages que l'on peut constater en comparant leur situation à celle des hommes découlent de cet amalgame qui est fait entre leurs personnes et les fonctions de la sphère privée» (p. 22).

A partir de ces postulats et hypothèses, Claire Jobin construit méthodiquement son propos, en analysant une grande variété de situations et de données. Je me permettrai quelques remarques critiques avant de souligner l'intérêt et la richesse de cette démarche.

Mes remarques critiques ou interrogatives portent sur la définition du travail domestique, sur quelques aspects de l'évolution avec l'âge et sur la construction des statistiques utilisées.

Sur la question de la définition du travail domestique, Claire Jobin ne semble pas tout à fait à l'aise. D'une part elle tient à ne pas donner au terme travail une dimension trop englobante, quand il s'agit du travail domestique. Et elle écrit alors : «Dans la notion de travail, intervient un

élément de contrainte, d'obligation. On réservera donc ce terme à des activités qui nécessitent un certain effort et qui se distinguent nettement de l'activité de loisirs par leur contenu ou leur régularité. [...] Il me paraît préférable de réserver le terme de travail domestique à la production de biens et services destinés à l'ensemble du ménage et de considérer plutôt en termes de comportement ou de manière d'être certaines caractéristiques que l'on attend des femmes, comme la disponibilité ou l'attention aux autres» (pp. 52–54).

Mais cette position ne me semble pas convenir; en parlant d'autres formes de travail, l'auteure fait, et c'est nécessaire parce que c'est la nature de ce travail qui le requiert, référence à ces mêmes qualités qui avaient été évacuées de la définition du travail domestique : «Un grand nombre de ces métiers 'féminins' sont apparentés aux activités typiques de la mère de famille (nettoyage, prise en charge et éducation de la petite enfance, soins corporels, etc.) ou font appel aux qualités particulières qu'on attend d'elle (intérêt pour les autres, désir de les aider, par exemple, que l'on peut voir à l'œuvre dans le travail social)» (p. 60).

De plus, la notion de contrainte, d'obligation, est plutôt ambigüe. Quel réel «choix» existe-t-il de ne pas effectuer certaines tâches éducatives, par exemple, si les normes du milieu les requièrent ? On peut ainsi discuter à perte de vue de la contrainte réelle ou ressentie, dans le travail domestique ou dans les autres formes de travail, y compris intellectuel, artistique, salarié ou indépendant ! En faire un critère de différenciation entre travail et non travail me semble relever davantage de l'idéologie ou du sens commun que de la sociologie.

Sur l'évolution des différences avec l'âge, même si ce n'est pas un point majeur dans sa démonstration, je ne suis pas certaine que Claire Jobin ait toujours fait le partage entre effet de génération et effet de l'âge (qui bien sûr se croisent). L'utilisation du seul «microrecensement» de 1989 constitue une photographie intéressante de la situation actuelle, on y repère bien les positions des femmes de différentes classes d'âge; mais pour parler de «l'évolution de cette différence avec l'âge» (p. 95), il faudrait, me semble-t-il, comparer avec des données plus anciennes de dix, vingt ou trente années; rien ne permet d'affirmer que les plus jeunes des femmes seront dans 20 ou 30 ans dans la situation de leurs aînées d'aujourd'hui (qu'on ait des raisons de le craindre est déja bien assez difficile ...).

Sur la construction des statistiques. Le travail s'appuie essentiellement sur une analyse secondaire de statistiques recueillies pour d'autres enquêtes ou avec d'autres préoccupations. Et ce fait incontournable a des conséquences évidentes que l'auteure mentionne explicitement. Sur certains points les statistiques manquent parce qu'on n'a pas cru bon les produire (ou parce que l'auteure n'en dispose pas); il serait intéressant me semble-t-il de systématiser ces remarques et de proposer des ajouts aux futurs recensements ou enquêtes. Par exemple la démonstration des effets de l'association à la sphère domestique par «l'âge de la mère à la naissance du premier enfant selon son niveau de formation», serait renforcée par une comparaison de l'âge du père dans les mêmes circonstances et selon les mêmes critères; mais cette donnée ne semble pas exister pour des raisons qui ne sont pas seulement techniques et dont l'exposé ou la discussion permettrait d'étayer les propos de l'auteure.

Il reste que l'intérêt de ce livre est tout à fait réel. Par la variété des sources citées et des domaines abordés tout d'abord. Les aspects historiques, économiques, politiques, sociaux, professionnels et domestiques sont abordés et replacés dans un contexte tout à fait pertinent. Par exemple un rapide détour par l'histoire permet de souligner avec justesse le développement récent de la

sphère privée, de rappeler que «tout ce qui avait trait à l'exclusion de la sphère publique a suscité des protestations» (p. 48) de la part des femmes et de situer les mesures récentes pour l'égalité dans le long terme.

L'exposé est clair même lorsqu'il est touffu, les formules choc n'empêchent pas le raisonnement méticuleux, («ainsi la probabilité de devenir cadre supérieur est quasiment la même pour une universitaire que pour un homme ayant fait un apprentissage – 7 à 8% –» p.145). L'auteure réussit à identifier les principales pièces d'un puzzle complexe, les rouages d'un mécanisme sur lesquels les interventions à court terme pèsent si peu, les effets de cercle vicieux des inégalités et leur côté implacable («[...] les femmes n'échappent pas à la discrimination, même en l'absence de toute base objective (comme un rôle familial à remplir)» p. 137; «[...] il ne suffit pas à une femme de refuser la place que la société lui attribue dans la sphère privée pour bénéficier d'une égalité de traitement avec les hommes dans la sphère publique» p. 153).

Ce livre constitue en somme une illustration à partir de la situation suisse d'un certain nombre de connaissances et de raisonnements qui valent pour les femmes de tous les pays mais qui méritent d'être précisés au cas par cas. Il devrait constituer une lecture incontournable pour qui s'intéresse à la persistance des inégalités à l'intérieur des familles, aux difficultés de réalisation des plans d'égalité dans le monde du travail, aux privilèges persistants auxquels s'accrochent, tant bien que mal et plus ou moins consciemment, les messieurs.

Geneviève Cresson
IUT-B (m. de conf., sociologie)
Université de Lille III

Hugues Lagrange, *La civilité à l'épreuve : crime et sentiment d'insécurité*, Paris, Ed. P.U.F. 1995, 310 p.

Dans cet ouvrage, l'auteur expose en première partie une analyse socio-historique détaillée de la peur et des violences nous permettant de mieux comprendre quelles étaient les craintes qui habitaient les hommes de la première Modernité et celles qui agitent aujourd'hui nos contemporains. Puis dans une seconde partie, il tente de mettre à jour les dynamiques du crime et de la peur.

Du 16e jusqu'au 20e siècles, s'est en effet développé en Europe un processus de pacification des moeurs qui s'est exprimé par une réduction de la violence dans les rapports civils. Cette évolution que N. Elias nomme «civilisation des moeurs», est la conséquence d'un processus historique de maîtrise de l'affectivité dans des États ayant des institutions stables. Cette réduction des violences civiles s'opéra durant cette période alors que les États étaient quant à eux, et demeurent encore aujourd'hui, les auteurs privilégiés de la violence.

Le sentiment d'insécurité de l'homme du 16e siècle se traduit principalement par la précarité de son existence. Ainsi dans la première Modernité, les peurs s'inscrivent avant tout dans les croyances de l'époque, les menaces qui sont essentiellement naturelles et ressenties comme l'expression de la colère divine.

A la suite de la Réforme, on assiste à une transformation de la peur liée à l'acquisition par l'homme d'une conscience de soi en tant qu'entité dissociée de la nature. Cette séparation de l'âme et du corps a pour conséquence de faire émerger une incertitude s'agissant du Salut, puisque l'homme devient dorénavant responsable de son propre devenir. Cette dissociation est, selon Lagrange, une des composantes essentielles dans la formation du sentiment d'insécurité, conçu

aujourd'hui comme peur individuelle liée aux menaces pour son intégrité personnelle.

En d'autres termes, avec «l'éthicisation de la Foi», il y a évolution des valeurs psychiques s'exprimant par une valorisation des attitudes introspectives : les menaces s'intériorisent alors et donnent naissance à l'angoisse. Pourtant le véritable thème de l'insécurité, en tant que préoccupation séculaire liée au crime et à la violence ne naîtra, selon Lagrange, qu'au cours du 18e siècle.

En Europe, dans le premier tiers du 18e siècle, les prémisses de la peur du crime coïncident avec une chute vertigineuse des taux de violence homicide. En effet, la violence n'est jusqu'à la fin de ce siècle qu'une simple modalité de civilité puisqu'il s'agit en grande majorité de défis d'honneur. Puis, le déclin du courage physique et celui de la honte liée aux peines infamantes ouvrent doublement la voie à la peur concernant l'intégrité physique; une nouvelle échelle de sentiments et de valeurs s'élabore peu à peu. Le 18e siècle est un tournant avant tout du point de vue de la structure des atteintes et du sentiment d'insécurité. Les crimes contre les biens vont supplanter les violences interpersonnelles. Cette criminalité est le fait des populations à peine arrivées en ville, elle suscite ainsi une peur nouvelle, celle des inconnus prédateurs.

D'une violence endogène dont les excès d'émotion s'expriment dans un univers familier, le crime deviendra au 19e siècle une violence exogène, du fait de l'émergence du système pénal comme intermédiaire entre les acteurs, et intentionnelle. Lagrange semble d'avis que les peurs associées aux violences du début du 18e siècle n'étaient que ponctuelles et ne généraient donc pas d'inquiétudes durables puisqu'elles provenaient de proches. Or dès la fin du siècle, les violences essentiellement prédatrices peuvent être associées à des figures stables de la malveillance intentionnelle et anonyme, génératrices d'une angoisse durable. En outre, le changement dans la hiérarchie des normes se traduisant, en France, par une baisse des contentieux d'Assises, la progression de la délinquance et des incivilités et la synchronisation entre la criminalité violente et celle d'appropriation sont le lot de la fin du 18e siècle.

Puis, au début du 19e, les villes se développent grâce à l'essor de l'industrie et au déclin du monde rural. Elles deviennent à la fois un lieu d'immigration et celui de formation d'un prolétariat industriel. Les dangers d'agression de la part de ce prolétariat déclassé, associés aux dangers urbains tels que la perte d'emprise de la famille, l'anonymat, la mobilité sociale et le laxisme des moeurs vont se concentrer dans cet espace urbain. La préoccupation pour le crime va donc se confondre avec une crainte de l'insurrection de la classe ouvrière dangereuse.

Dès la fin du 19e jusqu'à la première moitié du 20e siècle, il y a une nouvelle internalisation de la violence : les homicides en baisse s'inscrivent dans des rapports de proximité et quittent les lieux publics. A cela s'ajoute une stabilisation des agressions et le développement du suicide. La conjonction de ces phénomènes traduit une pacification des moeurs, si l'on entend par là une réduction de la violence civile et une internalisation de la violence au sens d'un reflux dans la sphère privée ou tournée contre soi.

Dès les années 1950, une nouvelle agressivité, manifeste dans la recrudescence des violences interpersonnelles, associée à une réduction du contrôle de soi, donne naissance à de nouvelles préoccupations. Cette remontée de la criminalité témoigne de la disparition du conflit ouvrier et de la cohésion sociale qui en résultait.

Dès les années 1970, parallèlement à la perte d'emprise du modèle de la discipline industrielle, de l'école et de la famille comme agents socialisateurs, race et groupe sont à nouveau mêlés et sont le

centre du débat sur la criminalité et la préoccupation sécuritaire. Dès les années 80, on passe du triptyque race-violence-nationalité à la double équation chômage=étranger=crime à laquelle est associée la peur de l'autre, de l'étranger. Dans ce contexte de désagrégation d'un certain lien social, la violence collective des années 60–70 devient alors synonyme d'agression et d'insécurité.

Depuis deux décennies, on assiste à nouveau à une externalisation de la violence liée à la criminalité prédatrice. A cela s'ajoute une nouvelle dynamique psychosociale liée à l'évolution du processus d'individualisation qui favorise un recul de l'introspection chez les gens menacés et un repli de la sociabilité. Ces deux phénomènes participent au développement d'un sentiment d'insécurité.

Selon Lagrange,on ne peut comprendre l'appréhension que ressentent les individus sans prendre en compte la perception qu'ils ont de leur environnement local, des autres et d'eux-mêmes. La peur du crime exprime donc un déséquilibre entre les risques perçus et l'exigence d'exposition au danger. Ainsi pour tout individu appartenant à une catégorie sociale donnée, compte tenu de ses habitudes de comportement, la peur dépend de la victimisation, c'est-à-dire d'une peur personnellement vécue et de l'exposition aux risques.

Dans la seconde partie de son ouvrage, Lagrange tente d'établir des homologies entre le crime et la peur du crime. Pour ce faire, il expose tout d'abord de manière circonstanciée une «topologie des crimes», puis se basant sur les recherches menées par Shaw et MacKay (1969) et Sampson et Byron-Groves (1989), il décrit le processus de production de la délinquance.

La réalisation de crimes étant la résultante d'une offre criminelle et d'une réaction sociale, le crime et la peur doivent ainsi être étudiés en étroite connexion. Dans cette optique, Lagrange démontre que le schéma crime-appréhension-repli de sociabilité est un processus récurrent.

En d'autres termes, pour Lagrange, la pression du crime favorise des conséquences anxiogènes d'autant plus marquées que la population est fragile et vulnérable. La peur et le repli engendrent une diminution du contrôle social formel et informel, il n'y a plus de surveillance tant dans les zones populaires que dans les quartiers riches. Les taux d'élucidation s'affaiblissent encore davantage, ce qui laisse la place à l'émergence d'une sous-culture délinquante susceptible d'alimenter les atteintes prédatrices et les incivilités et permet ainsi d'accroître encore l'appréhension et la préoccupation sécuritaire.

Il est vrai qu'au cours de la modernisation les formes de sociabilité se sont altérées, ce qui a eu pour conséquence d'altérer également les mécanismes endogènes du contrôle social en milieu urbain et ce tant dans les quartiers riches que pauvres. Ainsi un manque de surveillance peut renforcer un sentiment d'insécurité provenant déjà de la peur d'être agressé.

Par contre les problèmes d'insécurité ne semblent pas liés aujourd'hui avant tout à la mobilité sociale. L'immobilité forcée par manque de perspectives rend insécurisés les habitants de certains quartiers. Afin d'éviter les difficultés liées à la vie dans certains quartiers urbains, on assiste alors à un important déclin démographique, particulièrement des grandes villes américaines. Ce phénomène aboutit peu à peu à une fragmentation sociale, favorisée en grande partie par le crime et la peur qu'il suscite.

En définitive, cette préoccupation sécuritaire semble être l'expression d'un sentiment d'impuissance face à la menace de la part des couches de la population les plus démunies. Pour saisir l'évolution de ce sentiment d'insécurité, particulièrement en France, il faut le percevoir dans un ensemble plus vaste d'inquiétudes qui ne sont pas uniquement associées au crime. Il n'est qu'un aspect de menace pour l'ordre et l'autorité et touche ceux qui subissent avec le plus d'intensité tant

la pression du crime que la récession économique.

Cette perception de menace pour l'ordre et l'autorité comprend deux aspects, l'un de fermeture sur soi, l'autre de méfiance envers ceux qui n'appartiennent pas au cercle des proches. Ainsi l'étroitesse des liens entre les préoccupations pour le crime et une tendance au repli est repérable dans les formes de la sociabilité et dans les attitudes des individus.

L'auteur est convaincu du fait que le sentiment d'insécurité est lié au mouvement d'introspection. Ainsi dans un climat de récession, l'individualisation favorise chez les gens vulnérables un recul de l'introspection et un repli qui participent au développement de l'insécurité et de la délinquance.

On assiste donc au développement de comportements davantage dirigés par les pairs, moins autocentrés, le critère de l'estime de soi est davantage associé au regard des autres. Cette réduction de l'autocontrôle aurait ainsi deux conséquences :

– le développement de la violence par imitation des pairs, dans des contextes sociaux où s'est déjà mise en place, du fait de la récession, une sous-culture délinquante;

– une vulnérabilité dans certaines couches de la population permettant aux modèles délinquants d'avoir une emprise sur elles et au sentiment d'insécurité d'être amplifié.

Dans la problématique des peurs et surtout de la préoccupation sécuritaire, Lagrange fait dans son ouvrage également largement référence aux recherches menées sur le lien entre peur et médias et présente en particulier deux études, l'une américaine (Liska et Baccaglini 1990), l'autre française portant respectivement sur l'impact des faits relatés par les médias sur l'appréhension vécue personnellement, et sur l'impact médiatique sur la préoccupation sécuritaire.

En définitive pour l'auteur, la préoccupation pour le crime chez nos contemporains semble se traduire par le désir de détruire la peur initiale : les attitudes favorables à la peine de mort et le vote raciste en sont le symbole. Cette volonté répressive dénote une expression de peur dépourvue d'efficacité. A cette impossibilité d'une réponse pragmatique, les seules solutions restantes semblent être la fuite et le repli sur soi. L'ouvrage de Lagrange rassemble des données historiques, sociologiques et même criminologiques riches et nombreuses qui nous permettent de saisir la peur du crime dans sa globalité et de mieux cerner quels sont ses rapports de dépendance avec le crime. Il aurait cependant été nécessaire que l'auteur simplifie un langage hautement spécialisé afin de nous faciliter la compréhension de son ouvrage.

Références bibliographiques:

Elias N. (1982), *La civilisation des moeurs*, Paris: Pluriel.

Liska A. E. and W. Baccaglini (1990), Feeling sage by comparison : crime in the news papers, *Social Problems*, vol. 37, 3.

Sampson R. J.and W. Byron-Groves (1989), Community structure and crime, *American Journal of Sociology*, vol. 94, n° 4.

Shaw A. E. and H. Mackay (1969), *Juvenile delinquency and urban areas*, Chicago: University of Chicago Press.

Ariane Senn
Séminaire de droit pénal
et de criminologie
Université de Fribourg

Donald N. Levine, *Visions of the Sociological Tradition*, Chicago, University of Chicago Press 1995, 365 p.

La question centrale qu'aborde Levine dans ce splendide livre d'histoire de la sociologie est celle de l'identité de notre discipline. Tout comme l'identité personnelle, l'identité disciplinaire se con-

struit et se reconstruit de manière continue au travers de récits autobiographiques. L'autobiographie, constamment révisée, de la sociologie est celle que l'on trouve dans les manuels d'histoire de la sociologie. A chaque époque, à chaque courant théorique, nous explique Levine, correspond une «histoire» différente. Une «histoire», non pas au sens de *history*, mais bel et bien au sens de *story :* «Il était une fois ...».

En conteur consommé, Levine nous raconte en effet quelques-unes des *stories* de la sociologie. Avant de nous avertir : moi aussi, je vais vous raconter une *story* de la sociologie. Mais une *story* qui soit mieux adaptée aux problèmes actuels de notre discipline. Une histoire, en quelque sorte, qui soit susceptible de nous aider à résoudre notre crise identitaire. Et c'est bien là le point de départ de Levine : ce sentiment tenace qui nous habite tous plus ou moins, selon lequel la sociologie serait, depuis une trentaine d'années, *entrée en crise*. Aux Etats-Unis, certaines universités ferment les départements de sociologie. Le gouvernement n'accorde plus aux sociologues ce statut d'experts officiels *ès* problèmes sociaux qu'ils avaient acquis dans les années 60. Et parallèlement, la montée de l'interdisciplinarité et les nouvelles épistémologies issues de la philosophie des sciences minent les fondements de la foi en la science. Sommes-nous donc condamnés à sombrer dans le nihilisme post-moderniste ?

Le point de vue que Levine nous propose sur notre tradition disciplinaire – et donc sur notre identité – est en grande partie destiné à nous éloigner de cette solution désespérée. Mais avant de nous proposer son histoire, il passe en revue les autres histoires de la sociologie. Il en identifie cinq. La première est aussi la plus ancienne. Dans l'histoire *positiviste* de la sociologie (racontée par Park et Burgess en 1921), on assiste à une accumulation progressive de connaissances objectives. L'histoire de la sociologie est celle du progrès qui a mené de la philosophie sociale spéculative à la sociologie empirique positive. La deuxième histoire, racontée par Sorokin en 1928, est de type *pluraliste*. Plutôt que d'avoir progressé sur les marches de plus en plus élevées d'un escalier unique, la sociologie s'est étendue dans toutes les directions comme un champ fleuri. Et c'est la diversité des fleurs que l'on peut cueillir dans ce champ qui fait la richesse de notre discipline : école mécanistique, école géographique, école biologique, école bio-psychologique ... neuf écoles principales en tout, qui forment un immense réservoir d'idées pour l'interprétation du monde social. En 1937, Parsons, dans l'histoire qu'il raconte dans la *Structure de l'action sociale*, tente en quelque sorte la *synthèse* entre ces deux approches. Il est vrai que la sociologie possède une pluralité de traditions (Marshall, Pareto, Durkheim, Weber), mais ces traditions convergent en un fleuve unique, qui rend possible la science sociale cumulative (celle de Parsons, bien entendu). La quatrième histoire, racontée en 1966 par Nisbet, est de type *humaniste*. Ce n'est pas un hasard s'il a fallu attendre 30 ans pour cette nouvelle version. En accord avec son époque, Nisbet retrouve dans les pères fondateurs des préoccupations essentiellement morales. Au milieu des décombres de l'ordre ancien qui s'effondre (du moins était-ce ainsi que les étudiants, soudain devenus militants, percevaient les choses dans ces années-là), Nisbet tend la main aux sociologues du XIXème siècle qui se demandaient comment reconstruire un ordre nouveau à partir des décombres de la civilisation traditionnelle. Enfin, poussant plus loin la contestation, Gouldner nous propose en 1970 déjà, dans son diagnostic de la crise de la sociologie, une cinquième histoire, radicalement *contextualiste*. Les théories sociologiques sont essentiellement des instruments idéologiques, adaptés aux besoins de leur époque. L'histoire de la sociologie est l'histoire de l'adaptation des idées socio-

logiques aux idées dominantes. Et de dénoncer le structuro-fonctionnalisme de Parsons pour son contenu idéologique, venant légitimer un ordre social conservateur.

Il semble que tout soit dit. Quelle nouvelle histoire pourrait donc raconter un historien de la sociologie à un auditoire lassé d'entendre toujours les mêmes récits ? Et surtout, comment inventer une histoire qui aide cet auditoire à se reconstruire, par une sorte de psychothérapie collective, une identité adaptée à la dureté des temps ?

Dans l'histoire racontée par Levine, la sociologie a plusieurs vies. Elle a vécu une première fois dans la Grèce antique. Puis elle s'est réincarnée en Grande-Bretagne, de Hobbes à Spencer. Elle a pris racine en France, de Montesquieu à Durkheim. En Allemagne, de Kant à Weber. En Italie, de Mosca à Pareto. Aux Etats-Unis, de James à Dewey. Et, en suivant les pérégrinations du jeune Marx, de son Allemagne natale à la bibliothèque du *British Museum*, en passant par le Paris révolutionnaire, elle s'est incarnée dans une tradition marxienne transnationale. L'histoire de la sociologie est donc, jusqu'à un certain point, celle des différentes traditions nationales. Mais elle est aussi, depuis le début du XXème siècle, l'histoire du dialogue de ces traditions, de leur fécondation mutuelle, de leur enrichissement. C'est dire que la *story* que nous raconte Levine est une histoire *dialogique*, et que c'est dans cette caractéristique de son histoire que nous pouvons trouver notre identité. Car si notre époque se singularise par un extrême éclatement du paysage théorique, elle se singularise aussi par la multiplicité des *dialogues*, des tentatives de synthèse. Se pourrait-il que l'histoire que nous raconte Levine, en nous aidant à apprécier la richesse des différentes traditions nationales, puisse nous aider à mieux dialoguer entre structuralistes et théoriciens du choix rationnel, entre ethnométhodologues et spécialistes de l'échantillonnage, entre praticiens de l'observation participante et rats de bibliothèque ?

Impossible, bien sûr, dans le cadre de cette modeste recension, de rendre compte de la richesse et de la finesse des analyses de *Visions of the Sociological Tradition*. De toute évidence, Levine est un très grand connaisseur de nos classiques, doublé d'un excellent historien des idées. La sobriété et la précision de son écriture, alliés à la clarté de son schéma général, concourent à faire de ce livre la meilleure histoire de la sociologie écrite à ce jour. Ceci d'autant plus que, contrairement aux précédents auteurs, Levine adopte une démarche réflexive, par laquelle il questionne constamment son propre statut de producteur d'histoire.

On se contentera donc, en guise d'avant-goût, de livrer quelques-unes des analyses de notre auteur. D'abord, le schéma général. La tradition britannique, berceau de l'approche individualiste (Adam Smith, Hume, Ricardo) donne naissance aux théories du choix rationnel comme à la sociobiologie. La tradition française (Rousseau, St-Simon, Comte, Durkheim), résolument holiste, mène au fonctionnalisme et au structuralisme. En Allemagne, où émerge la plus complexe et la plus riche de toutes les traditions (Kant, Hegel, Dilthey, Weber, Simmel), naît la préoccupation du sens, qui conduit aux sociologies compréhensive et phénoménologique, ainsi qu'à l'ethnométhodologie. L'Italie est le berceau de la tradition des élites (Mosca, Pareto, Michels). Finalement, les Etats-Unis (Dewey, Mead, Park) donnent naissance à une tradition mettant l'accent sur le caractère construit de l'identité personnelle et de la morale, qui mène à l'interactionnisme symbolique.

A l'intérieur de ce schéma général, Levine propose, pour chacune des traditions, un arbre généalogique détaillé. Et le plus remarquable, c'est qu'il parvient à nous convaincre, pour chacune de ces

reconstitutions, de la plausibilité de l'histoire qu'il nous raconte. Car il ne se contente pas, à chaque fois, de tracer de manière autoritaire les filiations : il nous montre, dans le détail, quelle est l'imbrication des idées et des trajectoires des différents auteurs analysés.

A titre d'illustration, on peut esquisser un rapide survol de la tradition allemande. Celle-ci, comme toutes les autres traditions nationales, trouve son origine dans un questionnement éthique – car pour Levine, les sciences sociales sont bel et bien nées de préoccupations d'ordre moral, ce que nous avons quelque peu tendance à oublier aujourd'hui. C'est bien sûr Kant qui pose pour la première fois cette question en des termes qui donneront naissance à une tradition nationale. Comment, se demanda Kant, fonder une éthique séculière rationnelle ? Selon lui – et Levine montre qu'en répondant à sa propre question, Kant se situe déjà dans une ligne de pensée allemande qui remonte au moins à Luther – l'éthique trouve son fondement dans le règne de la *liberté*. Il s'agit donc de bien séparer le domaine de la nature, où règne la contrainte, de celui de l'esprit, qui est liberté. Les êtres humains se singularisent par le fait qu'ils sont libres de construire rationnellement leur propre moralité, donc de transcender la nature. Seule une action dépendant de la volonté humaine – et non une action dépendant de nos inclinations naturelles – peut véritablement être qualifiée de morale.

Sans entrer dans le détail des filiations établies par Levine (de Kant à Herder, à Fichte, à Schopenhauer, à Schleiermacher, à Rickert, à Simmel), je me contenterai de suivre la lignée principale, qui mène bien entendu à Hegel. Les principales idées partagées par les deux philosophes sont celles qui donnent à la tradition allemande son caractère distinctif. D'abord, le postulat de signification subjective : les phénomènes humains ne peuvent être compris que si l'on comprend la signification que leur donnent les acteurs concernés. Puis le postulat d'auto-détermination normative : les agents humains sont libres de se créer leurs propres lois. Enfin, le postulat de volontarisme subjectif : les orientations morales humaines dérivent d'une capacité spécifiquement humaine à identifier le bien et le mal. Dans les trois cas, on le voit, il s'agit d'une mise en oeuvre de la rupture inaugurée par Kant entre règne de la contrainte et règne de la liberté. Rupture qui, chez Hegel, prend une forme désormais familière : c'est à travers la dialectique de l'histoire que l'esprit réalise progressivement ses capacités de liberté et de raison. A partir de là, Marx, inversant le schéma, crée le matérialisme historique – mais cela, c'est une autre histoire.

C'est dans ces sources que puiseront Dilthey et, après lui, Weber et Simmel, pour donner une forme canonique à la tradition allemande en sciences sociales. Le rôle central, dans cette mise en forme, revient à Dilthey. C'est lui qui introduit la notion de compréhension (*Verstehen*). La suite de l'histoire est trop connue pour être racontée ici : c'est dans l'action rationnelle en finalité que Weber trouve la culmination de cet effort d'émancipation par rapport à la nature brute, à l'animalité.

Le livre de Levine se termine sur une analyse de différentes tentatives visant à concilier des traditions de pensée séparées. Par une démonstration convaincante, il nous explique que la synthèse de Marx repose sur des principes différents de celle de Dewey et de Mead (dont, soit dit en passant, celle de Bourdieu s'avère soudain étonnamment proche ...), et que celle-ci est tout aussi différente de celle de Parsons. Sans entrer dans les détails de cette argumentation, remarquons que les outils offerts par Levine dans son ouvrage pourraient par exemple servir à comprendre ce qui sépare la tentative de dépassement de l'opposition entre objectivisme et subjectivisme proposée par Bourdieu de celle, apparemment fort semblable, que nous propose par exemple

Giddens. Donc nous offrir, conformément à son intention déclarée, le moyen de résoudre quelques-uns de nos problèmes identitaires.

Olivier Tschannen
Institut de sociologie
Université de Neuchâtel

Pierre Rosanvallon *La nouvelle question sociale. Repenser l'Etat-providence*, Paris, Seuil 1995, 223 p.

Quatorze ans après la parution de *La crise de l'Etat-providence* (Paris, Seuil, 1981), Pierre Rosanvallon remet l'ouvrage sur le métier. C'est que, de financière et aussi idéologique qu'elle était alors, la crise a atteint aujourd'hui le niveau le plus profond : les principes organisateurs de la solidarité se désagrègent, la conception classique des droits sociaux ne permet pas de faire face à l'exclusion. C'est donc d'une crise philosophique qu'il s'agit aujourd'hui; l'Etat-providence doit être repensé pour pouvoir être refondé.

La crise du modèle assuranciel propre à la société industrielle conduit à chercher de nouveaux supports à la solidarité; le lien social doit reposer sur une base différente, le contrat social; l'Etat-providence actuel, qualifié de passif, doit faire place à un Etat-providence actif. C'est autour de ces deux thèses que se structure l'ouvrage qui est divisé en deux parties principales :«Refonder la solidarité» puis «Repenser les droits».

Dans la société moderne où la cohésion n'est plus inscrite dans la nature sociale, le lien social peut connaître les modalités suivantes : le contrat, défini comme le résultat d'un acte politique, volontaire et réfléchi; le marché, qui relie économiquement les hommes entre eux par la grâce de la «main invisible»; enfin l'assurance, sorte, comme on le verra, de main invisible de la solidarité.

L'idée d'assurance, appliquée aux hommes et non plus seulement aux biens, prend corps dans l'effort des Lumières pour émanciper l'homme des chaînes de la nature, donc pour tempérer les risques propres à la vie humaine. Mais préférer l'assurance à la prévoyance (cette dernière étant strictement individuelle) ne revient-il pas à encourager l'insouciance ? Comment concilier solidarité et responsabilité, articuler un droit et un comportement ? Cette question d'actualité n'est donc pas nouvelle. La réponse, dans l'histoire de la société industrielle, a consisté à prendre comme norme le travail (rémunéré) et à définir ce que j'ai appelé des «situations légitimes de non travail», à savoir les diverses formes d'invalidité et le chômage. L'assurance portant sur ces risques doit être obligatoire : l'universalité de la cotisation fonde l'universalité du droit et préserve l'égalité des citoyens. Ce modèle assuranciel ne s'est pas réalisé sans lutte, et il a fallu attendre en fait les années trente de ce siècle, et surtout la fin de la dernière guerre mondiale, pour qu'il soit généralisé sous la haute surveillance de l'Etat-providence.

Mais voici qu'au moment où on le croyait prêt à affronter les siècles, son fondement se lézarde. D'abord sous l'action de l'émergence d'une situation trop générale pour relever du risque : la dépendance dans la grande vieillesse, situation qui renvoie non pas à l'assurance mais à l'idée de solidarité. Ensuite par l'incapacité croissante à tracer la frontière entre le domaine – collectif – du risque et celui – individuel – de la responsabilité. Distinction qu'érode par ses ambiguïtés l'idéologie de la modernité qui affirme l'individu, sa liberté et ses droits pour en même temps faire de lui la victime innocente de son inconscient, de son enfance, de la société. Par ailleurs d'aucuns s'interrogent : est-ce à tous d'assumer les risques pris par certains, par les fumeurs par exemple ? La menace du sida est-elle vraiment indépendante du comportement ?

L'idée d'assurance est associée à celle d'égalité devant certains des risques fondamentaux; et voici qu'à son tour la médecine prédictive individualise les risques de certaines maladies et contribue à déchirer «le voile de l'ignorance» (Rawls) qui fondait la croyance de l'égalité devant le risque. Enfin, quand la contribution des «actifs» rétrécit à l'image d'une peau de chagrin alors que le nombre des bénéficiaires augmente sous l'effet des bouleversements démographiques (retraites) et du chômage, comment garantir un modèle de solidarité financé avant tout par le travail ?

Les développements sur la particularisation des risques ne sont pas sans lien avec les remarques du dernier chapitre sur «l'individualisation du social»: la lecture de la société selon le modèle des classes ou même des strates serait caduque, les ménages surendettés, les chômeurs de longue durée sont des agrégats de trajectoires biographiques des plus diverses; ils constituent des non-classes, ils sont le produit d'un travail de décomposition du social. On reconnaît ici les thèses de Castel. Et l'auteur d'en appeler à un nouveau modèle d'analyse du social, qui délaisse Quételet et Durkheim pour s'intéresser aux trajectoires plus qu'aux situations, aux biographies plus qu'aux catégories statistiques. Voilà qui doit retenir l'attention du sociologue. Mais une attention critique, car la thèse de l'atomisation du social relève tout autant, sinon plus, du discours idéologique que du constat scientifique.

Mais reprenons le fil rouge de l'ouvrage. La crise financière associée à la déchirure du voile de l'ignorance rend obsolète la logique assurancielle. Et comme la main invisible du marché manifeste ses bontés au profit exclusif de certains, c'est donc du côté du contrat social qu'il faut explorer les possibilités d'une nouvelle fondation. Selon Rosanvallon, cela implique la recherche d'une citoyenneté sociale, mais comment reconstruire un sens civique alors que «l'impératif individualiste devant le droit tend à prendre le pas sur la notion de défense d'intérêts collectifs» (p. 61) ? Il n'y a plus d'approche que politique et circonstancielle de la justice, mais comment se mettre d'accord sur ce qui est juste ?

Plus qu'une réponse globale et définitive, Rosanvallon suit à partir de ce point plusieurs lignes de réflexion. La citoyenneté sociale renvoie au contribuable, non à l'assuré; le financement de la solidarité doit reposer sur l'impôt qui dépend des instances politiques. Mais l'impôt dépend de l'état de l'économie ... La charge fiscale conduit inéluctablement à cibler les prestations, donc à opérer une sélection des objectifs et des bénéficiaires, d'où l'idée d'un Etat-providence actif, capable d'opérer des choix, de procéder à des sélections. Fondamentalement, cela remet en question l'égalité des droits et du même coup risque de recréer des systèmes de dépendance et d'obligation – des clientèles, bien que Rosanvallon n'utilise pas ce terme – cela même que la Révolution de 1789 avait voulu abolir à jamais. C'est là un risque que l'auteur accepte, dans la mesure où il découle du choix politique en tant que choix de solidarité envers le faible dont l'objectif est sa réinsertion.

Dans sa recherche, l'auteur dénonce la tentation américaine de la «victimisation sociale» (p. 64 ss.), qui ne repose pas sur l'idée du citoyen, mais sur celle de la victime d'autrui (du blanc, de l'homme, du propriétaire, de l'Etat), à qui on doit réparation. Il écarte également la solution hollandaise qui consiste à salarier l'exclusion en l'érigeant en handicap social, ce qui selon lui revient à organiser l'exclusion (p. 118 sq.). Cela le conduit logiquement à refuser la thèse de l'allocation universelle comme figure perverse de l'Etat-providence. La citoyenneté sociale n'implique pas d'être seulement mis au bénéfice d'un principe de solidarité, mais aussi d'un «droit à l'utilité», c'est-à-dire

d'un droit à une participation positive (p. 125). L'auteur s'intéresse ici tant à l'expérience du RMI français qu'à celle du «Workfare» américain, où il trouve des matériaux pour penser la «société d'insertion» (chap. 6). Dans celle-ci, il s'agira de ressouder l'économique et le social grâce au développement d'un troisième secteur dont l'apport devra être significatif mais pas marchand; par ailleurs le droit à l'insertion, conçu comme un droit fondamental, serait un «droit social enrichi d'un impératif moral», un droit à la subsistance associé à un droit à l'exercice de l'utilité sociale. Du contrat social fondamental combinant droit et obligation – la citoyenneté étant associée à l'idée de solidarité réciproque, à la fois droit et devoir – dérive pour les exclus le contrat d'insertion sociale, qui les institue dans une citoyenneté faite de droits et de devoirs et les réintègre dans la société par le truchement d'une étape transitoire dans le troisième secteur d'activité.

Nous savions la société industrielle épuisée et le filament principal de son lien social rompu, qui est le marché de l'emploi et son universalité; le mérite de Rosanvallon est de nous montrer que ce filament complémentaire et correcteur qui avait été peu à peu édifié, l'assurance sociale financée par le travail comme expression de la solidarité, est aujourd'hui lui aussi sur le point de se rompre. Dès lors comment éviter le déploiement d'une société de l'exclusion, donc une société qui se nie elle-même en tant que société dans la scission radicale entre l'économique et le social ?

Rosanvallon est sans doute plus cohérent dans son diagnostic que dans l'énoncé des solutions. Il a l'avantage de briser les dogmatismes qui entravent aujourd'hui la réflexion prospective, et de faire oeuvre d'intellectuel; j'entends par là l'effort de réintégrer le savoir du spécialiste dans un essai d'interprétation de la totalité sociale et la volonté d'exploration des diverses pistes du possible. Pour ceux qui conçoivent ainsi la responsabilité du sociologue, ce livre est à lire et à débattre. Et voici quelques éléments complémentaires du débat.

Tout d'abord, je ne partage pas le jugement optimiste selon lequel «l'idéologie de l'Etat ultraminimal est passée de mode» (p. 10); les tenants d'une économie libérée de l'Etat me paraissent au contraire donner sans pudeur de la voix, même s'ils le font de manière plus bruyante dans des pays comme les Etats-Unis, le Canada et la Suisse – sans parler des pays de l'Est – qu'en France ou en Allemagne. Dans la même ligne, si Rosanvallon évoque à plusieurs reprises la dissociation et la tension entre l'économique, qui est planétaire, et le politique, lié à l'Etat-nation donc à un territoire, l'ouvrage ne propose aucune analyse des implications de la mondialisation de la première pour tout projet de refondation de la citoyenneté et de rénovation du lien social par le contrat social. A mon sens, la réflexion sur la nouvelle citoyenneté doit penser cette dernière à une échelle autre que celle des nations du 19ème siècle, c'est bien là un des enjeux de l'émergence d'entités supranationales, comme l'Union Européenne, dont il n'est pas dit un mot dans l'ouvrage. Il n'est rien dit des nouvelles technologies dans leur relation avec la mondialisation. Comment penser la nouvelle citoyenneté dans le contexte de la société de communication qui diffuse son monde virtuel ? Par ailleurs, Rosanvallon ne semble concevoir le troisième secteur que comme un espace de transition, la réinsertion devant déboucher dans la réintégration dans le marché du travail. Mais si le déficit d'emplois est de nature structurelle, la solution proposée ne fera qu'alimenter le mécanisme de production de l'exclusion par une sorte de mouvement perpétuel. C'est ici, me semble-t-il, qu'il convient de partir non plus du marché du travail mais du marché de l'activité utile, et de concevoir ce dernier comme englobant et comprenant le premier.

Enfin, Rosanvallon signale la perte du sens du social chez les agents économiques; il conviendrait à ce propos d'observer la relation entre l'effondrement des sociétés dites socialistes et le triomphe de la pensée unique comprise comme pensée du profit maximum. Depuis le tournant du siècle, le développement en Occident de l'Etat social doit beaucoup à l'existence d'un contre-modèle de société qui mobilise la gauche et qui, faisant peur à la droite, la pousse à la concession pour éviter les risques de désordre (n'était-ce pas là, déjà, la motivation profonde de Bismarck ?). Il s'agissait de faire la preuve, comme le disent des textes de l'époque, que le communisme n'a pas le monopole du social. Pour ressouder l'économique au social et au politique, pour fonder la nouvelle citoyenneté, c'est plus qu'une nouvelle philosophie qu'il faut : c'est aussi une utopie mobilisatrice, un projet de société.

Christian Lalive d'Epinay
Centre interfacultaire de gérontologie
Université de Genève

Pascal Sciarini, *La Suisse face à la communauté européenne et au GATT. Le cas test de la politique agricole,* Genève, Editions Georg SA 1994, 398 p.

Le processus de globalisation économique, technologique, sociale et culturelle de la société contemporaine se traduit surtout par une dénationalisation progressive de l'espace économique et politique. L'Etat se voit donc dépossédé d'une partie de sa souveraineté au profit d'institutions plus larges mieux à même de répondre aux défis actuels. Mais la globalisation ne conduit pas seulement à l'émergence d'entités supranationales ou de structures intergouvernementales susceptibles de prendre en charge les problèmes communs. Elle suscite également l'apparition, l'affirmation et la confrontation d'une série d'acteurs publics et privés sur le plan national et transnational.

Sur le fond de cette problématique, la thèse de Pascal Sciarini analyse en particulier les pressions exercées sur la politique agricole suisse confrontée aux négociations de l'Uruguay-Round (GATT) et à l'ouverture européenne, ainsi que la capacité d'adaptation du système politique interne face à ces défis. La politique agricole constitue un cas test pour mesurer la capacité d'adaptation de la Suisse face à des pressions externes de plus en plus importantes. Si, sur le plan économique, l'agriculture suisse est confrontée à des enjeux de taille, sur le plan politique, sa capacité à procéder à des réformes internes se révèle très limitée.

Aux pressions extérieures exercées par les impératifs du GATT et par l'émergence de l'intégration européenne (EEE, UE) s'ajoutent les revendications internes de nature économique, politique, parfois «idéologique» portées par plusieurs acteurs de différentes natures. L'interaction de ces deux types de pressions détermine la situation structurelle de l'agriculture suisse sur le plan interne ainsi que sa capacité d'adaptation aux contraintes externes. Il est intéressant de noter que l'auteur ne se contente pas d'analyser la situation structurelle de l'agriculture suisse mais qu'il la compare à celle de l'Autriche, petit pays neutre qui, à bien des égards, possède des caractéristiques communes avec notre pays.

Comme l'adaptation du système politique suisse ne se fait pas sans problèmes, l'auteur insiste sur le rôle des différents acteurs publics et privés impliqués dans le processus de décision de la politique agricole en utilisant l'approche dite de «réseau politique». Il s'agit en particulier de comprendre l'interaction entre les acteurs du réseau et leur position face aux sollicitations provenant de l'extérieur. Afin d'identifier la distribution du pouvoir et

de comprendre la stratégie de ces acteurs, Pascal Sciarini a procédé dans un premier temps, au moyen d'une enquête par questionnaire, à l'identification des acteurs considérés comme les plus influents au sein du domaine politique. L'objectif poursuivi visait à évaluer leur poids respectif (pouvoir réputationnel) par rapport à trois domaines différents mais complémentaires de la problématique GATT-agriculture : la politique agricole suisse traditionnelle, la politique économique extérieure et la nouvelle définition de la politique agricole suisse dans la perspective du GATT.

Un deuxième volet de l'enquête permet de faire l'inventaire des acteurs impliqués dans les organisations, qui ont collaboré le plus étroitement aux négociations du GATT. Ce réseau de collaboration comprenait une trentaine d'acteurs liés au monde agricole, non-agricole et étatique : partis politiques, associations pour la protection de l'environnement, grandes chaînes alimentaires, associations patronales, organisations agricoles, offices fédéraux, groupes de travail, etc.

Afin de souligner le caractère multidimensionnel de l'agriculture suisse et donc aussi de la politique qui la concerne, il nous semble intéressant d'insister quelque peu sur la distribution du pouvoir et sur la stratégie des acteurs qui s'occupent de politique agricole. Jusqu'à ces dernières années, toute tentative de réforme de la politique agricole en Suisse a été caractérisée par une série de contraintes, d'obstacles et de blocages de nature économique et politique, voire historique, sociale et culturelle. A la lumière de ce constat, l'auteur procède à une analyse fort intéressante de la configuration du pouvoir au sein de la politique agricole et met en lumière les pressions qui s'exercent sur celle-ci. Il évoque entre autres le rôle que les institutions fondamentales de la Suisse – neutralité, démocratie directe, fédéralisme – jouent dans ce contexte.

Pour comprendre la complexité de la configuration du pouvoir et le jeu des acteurs, il est nécessaire de rappeler ici les objectifs de la politique agricole tels qu'ils ont été définis par les différents rapports sur l'agriculture. Le sixième rapport (Conseil fédéral, 1984) décrit les quatre objectifs principaux comme suit :

- approvisionner, à des prix avantageux, la population en produits alimentaires sains et de bonne qualité;
- assurer le ravitaillement en période d'importations perturbées, ainsi qu'un bon état de la préparation de la production;
- protéger et entretenir des sites cultivés, contribuer à la protection de l'environnement, des plantes et des animaux;
- maintenir une agriculture paysanne et promouvoir une occupation décentralisée du territoire.

Si le premier objectif est de type économique, les trois autres sont plutôt de type stratégique (auto-approvisionnement en cas de conflits internationaux), écologique (entretien et protection de l'environnement) et socio-démographique (maintien d'une agriculture familiale, promotion démographique dans les régions périphériques). A la lumière de ces objectifs, on peut donc facilement comprendre les différents enjeux et la diversité des acteurs liés à l'agriculture et à la politique agricole traditionnelle de la Suisse; la configuration du pouvoir qui la distingue reflète cette situation.

Ainsi, la neutralité se révèle un élément important pour le développement de la politique agricole suisse : le souvenir du fameux Plan Wahlen qui accordait la priorité à la production indigène afin de garantir l'autosuffisance alimentaire du pays pendant la deuxième guerre mondiale se rattache à l'idée de défense nationale et de neutralité de la Suisse. Pascal Sciarini relève justement que «la contribution de la production agricole à l'indépendance du pays, conjuguée au facteur d'attachement à la terre et au «mythe paysan», a fait de l'agriculture un élément central des traditions helvétiques, voire de l'identité suisse. Dans ces conditions, on comprend mieux comment s'est façonné le consensus

quasi idéologique relatif au statut particulier de l'agriculture dans l'économie, et pourquoi la force politique des organisations d'intérêt agricole est nettement supérieure à leur force économique, mesurée par exemple au prorata de la population active occupée dans le secteur primaire» (p. 179).

La démocratie directe, quant à elle, par le biais des droits de référendum et d'initiative, a permis à plusieurs acteurs périphériques de la politique agricole de faire entendre leur voix face au puissant lobby agricole du Parlement : organisations agricoles dissidentes, associations pour la protection de l'environnement et des animaux, organismes de protection des consommateurs. Si jusqu'à la moitié des années quatre-vingt, l'opinion publique suisse a toujours soutenu la politique agricole officielle pratiquée par les autorités fédérales, les résultats des trois objets de politique agricole soumis au vote entre 1986 et 1990 (l'arrêté fédéral sur le sucre de 1986, l'initiative dite «des petits paysans» de 1989 et l'arrêté sur la viticulture de 1990) marquent un tournant et montrent un affaiblissement du consensus.

Dans la mesure où la politique agricole est essentiellement de la compétence de la Confédération, le fédéralisme n'a pas la même importance et ne joue pas un rôle significatif. L'agriculture (et le «mythe paysan» qui en découle) se révèle plutôt une composante majeure de l'identité nationale helvétique; le paysan suisse, comme l'armée de milice (dans une moindre mesure les PTT, les CFF et ... Swissair) constituent des éléments de fierté nationale. Cependant, face aux impératifs de la globalisation, de la restructuration, de la libéralisation et de la nécessaire ouverture de la Suisse au monde extérieur, il nous semble que les «mythes» qui caractérisent notre pays perdent progressivement de l'importance. La remise en question de l'armée suisse depuis la fin des années quatre-vingt, la libéralisation des services publics fédéraux et la baisse de confiance face à la politique agricole traditionnelle de la Suisse en sont la preuve. Toutefois il est certain que ces «mythes» constituent encore un puissant facteur d'intégration nationale et de maintien du statu quo que certains acteurs politiques savent très bien exploiter.

La réforme de la politique agricole a pu se concrétiser grâce aux impulsions venant de l'extérieur. Les acteurs politiques concernés ont eu l'occasion de procéder à une redéfinition importante de la politique agricole suisse en utilisant les pressions exercées par les négociations du GATT. L'auteur souligne aussi le fait que, à l'instar d'autres politiques internes, la réforme de la politique agricole suisse ne pourra être poursuivie que si le système continue à être soumis à de fortes pressions extérieures. Face à ces défis, les instruments de la démocratie directe – le droit de référendum en particulier – joueront à l'avenir un rôle central non seulement comme facteurs de blocage (on pense en particulier à la «menace» qui pèse sur le dossier de la libre circulation des personnes dans le contexte des négociations bilatérales entre la Suisse et l'UE) mais aussi en tant que lieux privilégiés de débat et de confrontation politique.

Silvio Guindani
Faculté des sciences
économiques et sociales
Université de Genève